



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MALESHERBOIS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU STAGE MULTISPORTS

Préambule :

Le stage « Multisports », encadré par un Édicateur Sportif et un Animateur, sous la responsabilité de Mme Marie-Anne BUHOT, Coordinatrice du service « Enfance-Jeunesse », dépend de la Communauté de Communes du Malesherbois, dont le siège social est sis 5 ter, avenue du Général de Gaulle – BP 23 - 45331 MALESHERBES.

Le public :

Ce stage de 24 places est ouvert aux jeunes âgés de 6 à 8 ans ou de 9 à 11 ans, résidents de la Communauté de Communes du Malesherbois et, sous réserve de places disponibles, aux enfants non résidents.

Les périodes :

Pendant les vacances scolaires (Vacances d'hiver, de printemps et d'été).

Le fonctionnement :

Du lundi au jeudi au gymnase SOUVRE - 21, rue Vauluizard à MALESHERBES (face à l'Intermarché) et le vendredi à la base de loisirs de Buthiers.

Du lundi au jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 18h. Accueil échelonné de 13h30 à 14h00 et départ échelonné de 18h00 à 18h45.

Modalités d'inscription :

Retrait du dossier au service « Enfance-Jeunesse » de la C.C.M. :

- le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
- les mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
- le vendredi de 9h à 12h30.

Pièces à fournir :

Certificat médical de moins de 3 mois attestant de l'aptitude à la pratique du sport + le règlement (selon le tarif en vigueur).

Dossier disponible sur le site de la CCM : www.cc-malesherbois.com.

L'annulation :

Annulation du stage en-dessous de 13 participants.

Du fait du montant demandé pour la participation au stage, aucun remboursement ne sera effectué, **sauf** si l'annulation a lieu au **moins 15 jours avant le début du stage, par lettre recommandée adressée à Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Malesherbois.**

En cas de maladie ou d'hospitalisation, à charge du participant de prendre un contrat d'assurance couvrant ces risques.

Obligations des tuteurs légaux :

Outre les obligations liées à l'inscription, les tuteurs doivent signaler tout changement de situation engendrant des modifications sur le dossier d'inscription. Les changements seront communiqués dans les plus brefs délais à l'Éducateur Sportif.

Les parents sont tenus de respecter scrupuleusement les horaires d'arrivée et de départ. Ils sont dans l'obligation d'avertir, le matin même, le service « Enfance-Jeunesse » au 02 38 34 43 23 en cas de retard ou d'absence.

Les objets de valeur sont interdits, notamment les téléphones portables, les consoles de jeu, bijoux, etc.... La C.C.M. décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol de tels objets.

Le respect des règles de vie :

Comme dans toute collectivité, chacun (personnel, enfant) est tenu de respecter des règles de comportement qui contribueront à ce que ce stage se déroule en toute convivialité.

Les enfants doivent respecter le personnel, les locaux ainsi que le matériel mis à leur disposition. Tout comportement violent (violence physique ou verbale) est proscrit durant le stage.

En cas de manquement grave à ces règles et au présent règlement, l'Éducateur Sportif fera part des faits à la Coordinatrice du service « Enfance-Jeunesse » de la C.C.M. et à l' élu référent, ce qui entraînera des sanctions.

Les sanctions :

Exclusion temporaire ou définitive.

Le règlement intérieur :

Le règlement intérieur est remis aux tuteurs légaux à l'inscription. Ils en prennent connaissance et s'engagent à le respecter. Ils doivent signer le récépissé avec le dossier d'inscription.

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet : www.cc-malesherbois.com

Pour tous les cas non retenus par le présent règlement, la Coordinatrice du service « Enfance-Jeunesse » et la Présidente pourront être saisies et décideront de l'éventuelle suite à donner.

Fait à Malesherbes, le

La Présidente,

La Directrice Générale
des Services,

La Coordinatrice
« Enfance-Jeunesse »,


Marie-Françoise FAUTRAT


Carole FOUQUET


Marie-Anne BUHOT

Coupon à remplir, lors de la remise du règlement intérieur et à remettre avec le dossier d'inscription à l'accueil du service « Enfance-Jeunesse ».

Je soussigné (e) Monsieur ou Madametuteur ou tutrice
légal (e) de l'enfant atteste avoir pris
connaissance du règlement intérieur du stage Multisports et m'engage à m'y conformer.

Date et signature :
